



**Madame Agnès PANNIER-RUNACHER**  
**Ministre de la Transition Énergétique**  
**Hôtel de Roquelaure**  
**246, boulevard Saint-Germain**  
**75007 PARIS**

Paris, le 8 juillet 2022

Objet : inflation et salaire national de base.

Madame la Ministre,

Vous n'êtes pas sans savoir que les salariés des Industries Électriques et Gazières sont pleinement engagés en faveur des missions de service public de l'énergie, de la sécurité d'approvisionnement énergétique du pays et de la réussite d'une transition bas carbone qui s'appuie sur les atouts de l'électricité et du gaz.

Vous comprendrez donc aisément que les fédérations syndicales FNME-CGT, CFE CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines, représentatives du secteur énergétique français, soient particulièrement déçues et insatisfaites de l'échec des négociations visant à protéger les agents de la branche professionnelle des Industries Électriques et Gazières des effets néfastes de la très forte inflation qui touche l'ensemble des salariés du pays.

S'opposant à la volonté initiale des employeurs qui n'en voyaient pas l'intérêt, nos fédérations ont réussi à imposer une négociation collective de branche qui a commencé le 20 juin pour se conclure le 4 juillet. Cette négociation aboutit à un projet d'accord qu'aucune des organisations syndicales représentatives ne considère être à la hauteur des enjeux et des attentes des salariés.

Cette posture des employeurs démontre une nouvelle fois leur volonté partagée d'affaiblir le dialogue social de notre branche professionnelle, d'empêcher son rôle de prévention de la moins disance sociale, et de renvoyer la plupart des négociations en entreprise. Ce n'est en effet pas la première négociation qui échoue au sein de la branche, surtout pour ce qui concerne l'évolution des rémunérations. A notre grand regret, certaines négociations semblent clairement orientées pour échouer.

Pourtant la nation a pleinement besoin de l'engagement quotidien des électriciens et des gaziers qui sont profondément attachés à leurs missions de service public au service de l'intérêt général. Ils ne revendiquent donc, comme d'autre professions, que le maintien de leur pouvoir d'achat dans un contexte de très forte inflation, qui plus est durable.



Au-delà de mettre à mal les objectifs de fidélisation des agents, l'incapacité des employeurs à maintenir le pouvoir d'achat de leurs salariés ne serait pas sans risque sur la capacité de ces industries, pourtant essentielles à la sécurité, la souveraineté et la compétitivité énergétiques du pays, à attirer les talents et donc à préserver leurs compétences.

A moins que l'État, par son pouvoir réglementaire et sa position d'actionnaire des grandes entreprises de la Branche des IEG n'ait exigé de celles-ci la rigueur salariale. Dans cette période, nous ne comprenons pas l'entêtement des employeurs de la branche, alors que les vrais enjeux sont évidemment ailleurs : à court terme le passage de l'hiver prochain, à moyen terme le défi énergétique en France et en Europe à relever pour pallier les effets de la guerre en Ukraine, et à plus long terme la réussite de la transition énergétique bas carbone.

Pour cela, la France a besoin des salariés des Industries Électriques et Gazières, agents du service public, pleinement engagés, ce qui suppose qu'ils n'aient pas le sentiment d'une profonde injustice, voire d'un mépris social.

Les fédérations syndicales FNME-CGT, CFE CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines restent néanmoins disponibles pour reprendre des négociations dès la rentrée de septembre car l'urgence salariale autour du pouvoir d'achat des agents des IEG est bien réelle.

Espérant que vous saurez entendre notre appel, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre très haute considération.

Le secrétaire général de la FNME-CGT  
Sébastien MENESPLIER

La secrétaire générale de la CFE-CGC Énergies  
Hélène LOPEZ

Le secrétaire général de la FCE-CFDT  
Dominique BOUSQUENAUD

Le secrétaire général de FO Énergie et Mines  
Alain ANDRE